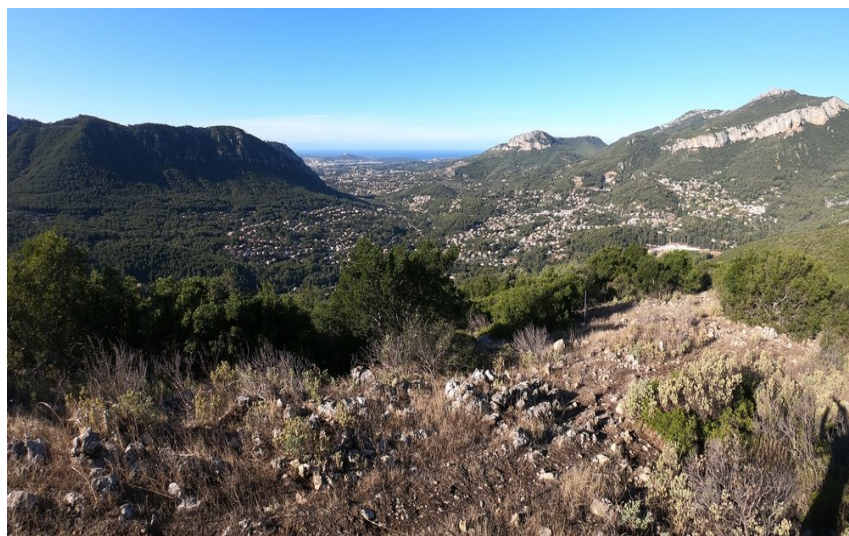


# La Tourravelle



Venez découvrir l'Espace naturel sensible (ENS) de La Tourravelle en gravissant le mont Combes. Au sommet une superbe vue panoramique s'offrira à vous.



Panorama sur les différents reliefs et communes jusqu'à la mer (Département du Var)

## INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : METROPOLE TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE

Commune(s) : Le Revest-les-Eaux

Départ : Parking chemin de la Ripelle

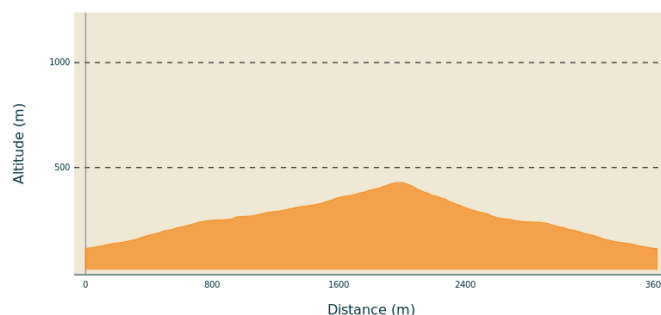
Arrivée : Parking chemin de la Ripelle

Parking conseillé : 43°09'55.8"N 5°56'16.7"E

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 3.6 km - Durée : 2 h

Difficulté : Facile - Dénivelé positif : 315 m



Altitude min 114 m Altitude max 429 m

# DESCRIPTIF

**Couleur balisage : bleu**

Depuis le parking situé en face la pharmacie du Béal chemin de la Ripelle, prenez la direction ouest, puis prenez la première rue à droite (la route du barrage). Continuez en longeant la route sur 100 m. Quittez la route du barrage et continuez tout droit dans le lotissement de la Grenette. Poursuivez la montée Chemin de la Tourravelle sur environ 300 m, jusqu'à une barrière métallique verte.

Engagez-vous à gauche juste avant cette barrière sur le sentier qui monte, suivant la direction « Les Restanques 1 ». Vous voilà dans l'Espace naturel sensible de la Tourravelle, propriété du Conseil départemental du Var depuis 1982.

Continuez ce sentier toujours tout droit en suivant le balisage bleu. Après de superbes restanques, vous arriverez plus haut à un croisement de sentiers où un poteau flèche directionnel est présent (« Les Restanques 1 »). Continuez tout droit la montée sur 50 m environ. Un nouveau poteau flèche (« Les Restanques 2 ») vous indique la direction à prendre sur votre droite. Au bout de 300 m environ, vous arrivez sur la route goudronnée, montez sur 50 m. Dans un virage à gauche, au poteau flèche « La Tourravelle » prenez le sentier à droite en direction « Le Col des Bouisses ».

Suivez ce sentier balisé en bleu où la montée est raide. Continuez en suivant le balisage jusqu'au mont Combes qui culmine à plus de 400 m avec une belle vue (île des Embiez, baie de Sanary) encadrée par l'ubac du mont Faron sur votre gauche, le Baou des quatre Oures, le mont Caume et ses falaises à votre droite. Profitez de ce panorama pour faire une petite pause. Reprenez le sentier balisé en bleu qui descend jusqu'au Col des Bouisses, attention cela peut être glissant.

Au bas de la descente sur le replat, laissez le premier sentier sur votre gauche, continuez tout droit sur vingt mètres, vous trouverez un portail de fortune sur la droite, à cet endroit, prenez le sentier à gauche direction « Le Chêne Chevelu ». Suivez le sentier fortement creusé qui descend vers l'ouest jusqu'à la bastide de la Tourravelle en contrebas sur votre gauche. La ferme témoigne des activités passées du lieu, pastorales et arboricoles.

À l'intersection qui permet d'accéder à la bastide sur votre gauche, poursuivez tout droit, direction « Les Restanques 2 ». La descente en pente douce se poursuit avec vue sur le village du Revest-les-Eaux. Poursuivez et vous retrouverez les deux croisements : d'abord « Les Restanques 2 »

# ACCÈS ROUTIER

## **De Marseille :**

**Prendre la sortie 15 sur l'autoroute. Puis suivez la direction Toulon ouest / Le Revest / La Valette. Continuez sur la D46 (Route des Favières). Arrivé au quartier Dardennes, prendre à gauche la route D846 en direction du Revest et du barrage. Juste au carrefour où se trouve la Pharmacie du Béal, prendre tout de suite à droite au niveau d'un petit square avec une fontaine, la rue qui longe la route de Toulon qu'on vient de quitter.**

## **De Nice :**

**Prenez la sortie 5 La Bigue / La Valette par la route D46, au niveau du quartier Dardennes, prendre à gauche la route D846 en direction du**

**Revest et du barrage. Juste au carrefour où se trouve la Pharmacie du Béal, prendre tout de suite à droite au niveau d'un petit square avec une fontaine, la rue qui longe la route de Toulon qu'on vient de quitter.**

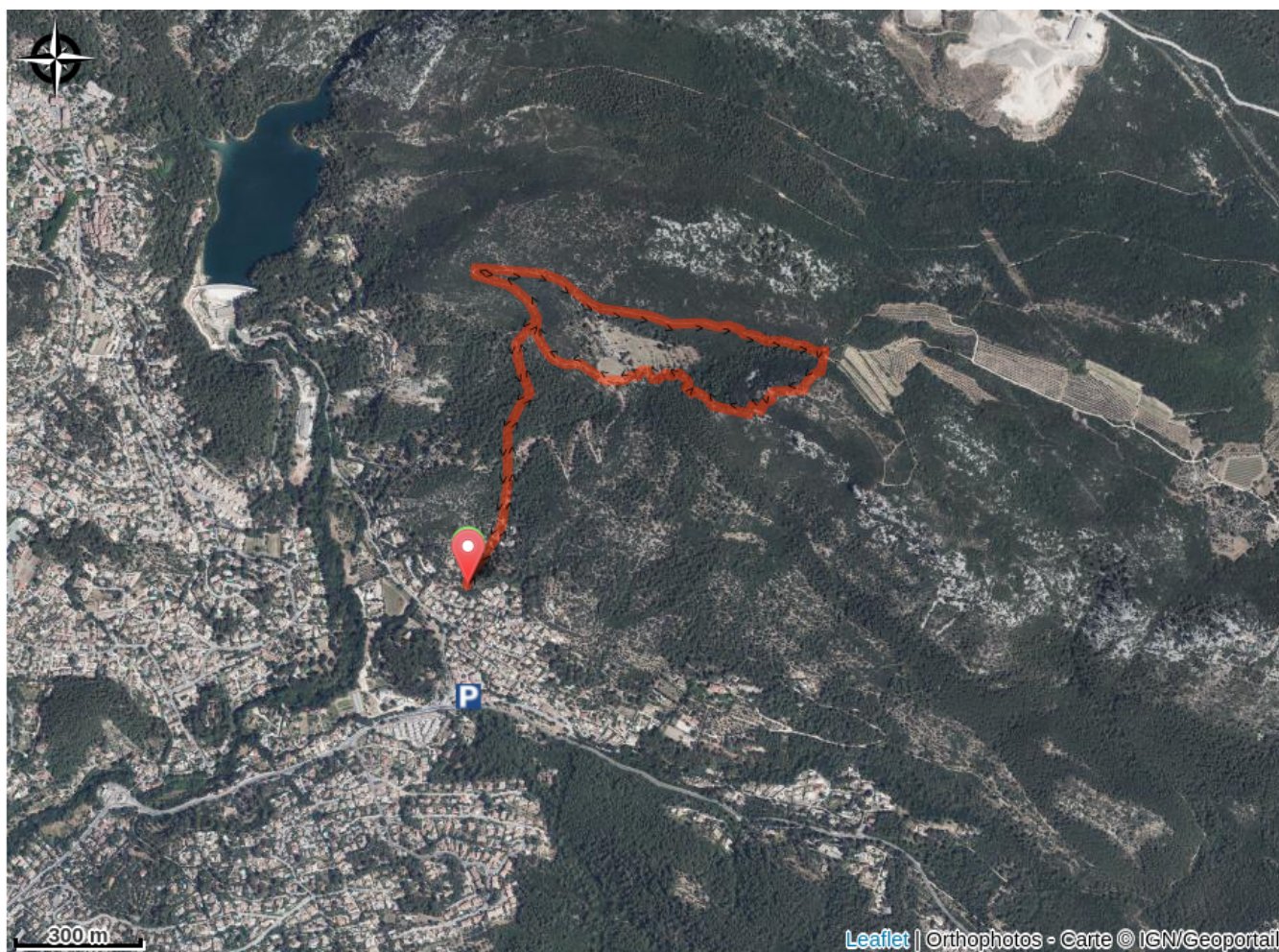
## **De Toulon**

**En direction de La Valette par la route D46, au niveau du quartier Dardennes, prendre à gauche la route D846 en direction du Revest et du barrage. Juste au carrefour où se trouve la Pharmacie du Béal, prendre tout de suite à droite au niveau d'un petit square avec une fontaine, la rue qui longe la route de Toulon qu'on vient de quitter.**

## **Accès au parking :**

**Jusqu'au bout de cette rue, qui porte le nom de Chemin de la Ripelle, des places de stationnement sont possibles sur votre droite, au fond de cette rue un parking en terre offre également des solutions pour se garer**

## CARTE



## À DÉCOUVRIR

# LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer  
et faire du feu



véhicules motorisés  
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en  
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir  
de l'itinéraire  
balisé



Respecter le  
travail des  
agriculteurs,  
exploitants



Refermer  
toutes les  
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.  
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne  
sont pas respectées.**

## LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

## CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-  
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou [gro-pdesi83@var.fr](mailto:gro-pdesi83@var.fr)



# BALISAGE

| Type de Sentier    | GR® | GR®<br>PAYS | PR® | Pistes<br>VTT | Pistes<br>Equestres |
|--------------------|-----|-------------|-----|---------------|---------------------|
| Bonne direction    |     |             |     |               |                     |
| Tourner à gauche   |     |             |     |               |                     |
| Tourner à droite   |     |             |     |               |                     |
| Mauvaise direction |     |             |     |               |                     |

## LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

